

Bulletin trimestriel valable du 02/12/2009 au 31/12/2009

N° 1

Quatrième trimestre 2009
SCPI MALRAUX**EVOLUTION DU CAPITAL :**

SCPI à capital fixe, le capital social statutaire est fixé à 12 001 300 €

Nombre de parts émises :	384
Collecte du Trimestre :	1 651 200 €
Capital social souscrit à concurrence de :	1 651 200 €
Capitalisation sur la base du prix d'émission des parts :	-

NOMBRES D'ASSOCIES :

En début de trimestre	0
En fin de trimestre	45
Nombre de parts retirées au cours du trimestre	0

MARCHE SECONDAIRE DES PARTS : néant**ETATS DU PATRIMOINE IMMOBILIER :****ACQUISITION ELIGIBLES LOI MALRAUX ANCIEN REGIME :**

Dans un souci de diversification, nous avons réalisé des acquisitions sur deux villes différentes Narbonne et Carcassonne.

A Narbonne (Aude) et par rapport aux fonds disponibles, 5 lots sur 9 ont été acquis sur un immeuble sis 73, rue Droite. Les lots restants devraient être acquis dès que la collecte le permettra. Cet immeuble construit pour partie à la fin du Moyen-âge est situé dans l'une des rues les plus commerçantes du centre ville, il se caractérise notamment par une échauguette à l'angle de la rue Droite et de la rue Diderot.

A Carcassonne (Aude) et par rapport aux fonds disponibles, 4 lots sur 7 ont été acquis sur un immeuble sis 29, rue Victor Hugo. Les lots restants devraient être acquis dès que la collecte le permettra. Ce petit immeuble de caractère est situé en plein cœur de la Bastide Saint-Louis joyau de la Ville actuelle, et délimitée par les boulevards aménagés aux XVIIIème et XIXème siècle sur les anciens fossés de la Ville autrefois fortifiée.

TRAVAUX :

Toutes les autorisations administratives ont été accordées pour chacun des deux immeubles.



MODALITES DE SOUSCRIPTION :

Prix de souscription : 5000
Valeur nominale : 4300
Prime d'émission : 700

La SCPI réglera directement à la gérance une commission de souscription incluse dans la prime d'émission.

CESSION :

Tout porteur de part qui souhaite se retirer de la société peut céder ses parts soit par l'intermédiaire du registre des ordres tenu au siège de la société de gestion, soit directement de gré à gré en recherchant lui-même un acquéreur. Contenu de la spécificité fiscale de la SCPI RENOVALYS, le marché secondaire devrait être quasi inexistant pendant toute la durée de vie de la société.

Avenir Finance Investment Managers
SOCIETE DE GESTION
Agrément AMF n° 97-124 du 13/10/2009
53 rue la Boétie - 75008 Paris
Tel : 01 70 08 08 00 Fax : 01 70 08 08 02

La Note d'information a reçu le Visa de l'Autorité des Marchés Financiers : SCPI n° 09-29 du 17 novembre 2009

